

Comité de golf

Drôme - Ardèche

Procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) du 28 Février 2026 au Golf de Saint Clair

L'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) du Comité Territorial de Golf Drôme-Ardèche s'est tenue au Golf de Saint Clair le samedi 28 février 2026.

Après avoir remercié tous les participants du Comité présents à cette Assemblée, Présidents et Membres d'AS, Gestionnaires de Club, Enseignants de Golf, OBEC, ASBC soit 25 personnes, le Président **Michel COMBRIE** cite la présence des invités.

- **M. Alban PANO** Vice-Président du Conseil Départemental de la Drôme chargé des sports, des activités de pleine nature.
- **M. Dominique D'AGOSTINO**, Président du CDOS de la Drôme.
- **Mme Céline SOURISMANT**, CPC Ardèche.
- **M. Jacques SOUVRAS**, Représentant GNTS

Il excuse celles et ceux qui retenus par d'autres obligations n'ont pu être présents :

- **M. Franck SOULIGNAC**, Président du Conseil Départemental de la Drôme.
- **M. Olivier AMRANE**, Président du Conseil Départemental de l'Ardèche.
- **M. Christian FEROUSSIER**, Vice-Président Jeunesse et Sports au Conseil Départemental de l'Ardèche.
- **Mme Danielle RABIER**, Directrice de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la Drôme.
- **Mme Dominique COSTE**, Présidente du CDOS Ardèche.
- **M. Thierry PEYSSON**, Président de la de Golf AURA.
- **M. Arnaud THOMASSIN**, Vice-Président de la Ligue de Golf AURA, Référent Développement et Réforme Territoriale.
- **M. Thierry AUMAGE** Directeur Académique Ardèche (DAZEN).
- **Mme Charlotte CHARRAYRE**, Conseillère Technique Fédéral de la Ligue de Golf AURA.
- **Mme Isabelle JOLY**, CPD Ardèche.
- **M. Roland LADREYT**, Président du Comité Handisport de l'Ardèche.
- **M. Jean-Michel WESTELYNCK**, Président du Comité Handisport de la Drôme.
- **M. Franck LIPANI**, Directeur UNSS Drôme.
- **M. Jan DYBING**, Président USEP Drôme.
- **M. Emmanuel BAPTISTE** Président USEP Ardèche.
- **Mme Yolande SAINT-CLAIR**, Présidente du Comité Drômois des Médailleurs de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif (CD 26 MJSEA).
- **Mme Dominique LUQUET**, Présidente du Comité Sport Adapté Drôme-Ardèche.

Début de séance 9h45

Le Président **Michel COMBRIE** déclare l'Assemblée Générale Ordinaire ouverte, après avoir constitué le bureau pour cette Assemblée, composé de lui-même en qualité de Président, de **Joaquim GARCIA** Trésorier et de **Georges OHANNESSIAN** Secrétaire Général. **Michel COMBRIE** donne lecture de la synthèse de la feuille de présence où l'on note que sur 22 Clubs et Associations, 10 étaient présentes ou représentées.

Il déclare l'Assemblée Générale régulièrement constituée et pouvant dès lors valablement délibérer. En préambule, il est rappelé aux Présidents des AS ou à leurs représentants (seules personnes habilitées à voter), que conformément aux statuts aucun quorum n'est requis pour cette AGO. Les décisions se prenant à la majorité simple des suffrages exprimés.

Le Président **Michel COMBRIE** s'assure de leurs accords pour voter à main levée les diverses résolutions (aucun vote ne concernant des personnes physiques), proposition acceptée à l'unanimité.

Le Président présente ensuite les différents points figurant à l'ordre du jour de l'Assemblée, en précisant que la convocation, l'ordre du jour, les pièces comptables, le compte-rendu de l'AGO du 01 mars 2025, les statuts et le règlement intérieur sont tenus à disposition.

1- Rapport Moral

Le Président **Michel COMBRIE** présente son rapport moral pour l'année 2025. Il remercie les membres du Comité Directeur, les parents de nos jeunes, les Présidents des Associations Sportives, les Enseignants, les A.S.B.C, les O.B.E.C, les Arbitres Fédéraux, la Ligue de Golf AURA, ainsi que tous les bénévoles et les bonnes volontés.

Il remercie également les partenaires financiers, les Conseils Départementaux, l'ANS et la Ligue de golf AURA, ainsi que les CDOS de la Drôme et de l'Ardèche pour leur assistance et leur expertise.

Il rappelle les missions du Comité et les faits marquants de l'exercice 2025.

Les effectifs du Comité sont en très légère baisse de - 0,99% soit 3393 adhérents (tes). A noter que la catégorie « jeunes » est en augmentation.

Il remercie **Bastien HEMERY** pro du Comité pour le travail effectué envers les jeunes. Bastien a donné sa démission pour une nouvelle orientation à sa carrière (hors golf). Il a été remplacé le 19 octobre 2025 par **Sébastien TESTARD**, Pro sur le golf de La Valdaine.

L'organigramme est consultable sur le site du Comité.

Toutes les actions réalisées et à venir, ainsi que les résultats sont visibles sur notre site internet.

Le Président présente la participation de notre Comité aux différents programmes mis en œuvre par les Conseils Départementaux, l'USEP et les CDOS 07 et 26, vis-à-vis des enfants, du grand public et des seniors.

Il rappelle que l'objectif principal du Comité reste la détection des enfants U8 et U10.

Michel COMBRIE termine son intervention en remerciant de nouveau toutes les personnes présentes.

Il remercie également **Pascal LE FRANCOIS** de La Valdaine et **Marc ROCHE** de Valence Saint Didier qui assistent pour la dernière fois à cette Assemblée Générale, en tant que Président d'AS. Il félicite pour son élection, la nouvelle Présidente de l'AS de la Valdaine Madame **Laurence STIVAL**.

(Synthèse, diapos n° 4 à 6 jointes en annexe).

2- Rapport Financier 2024

Joaquim GARCIA, Trésorier du Comité, présente le rapport de gestion et les comptes de l'exercice 2025 faisant apparaître un gain de 3804,63 €.

(Synthèse, diapos n° 7 à 12 jointes en annexe).

3- Rapport de la Commission Jeunes

Marie Renée-DEMONT donne lecture du bilan sportif de l'année 2025 pour les jeunes et les perspectives 2026.

Les principaux points à retenir sont le Tour Kids, le Challenge des Ecoles De Golf (EDG), la détection, la préparation et l'accompagnement des jeunes lors des compétitions.

Marie-Renée DEMONT remercie **Bernard GROS** du golf des Chanalets pour son aide précieuse lors des Tours Kids. Le règlement du Tour Kids a été modifié suite à des comportements incongrus de la part de certains parents lors des compétitions. Elle rappelle que les cadets sont interdits lors des compétitions comptant pour l'index.

Concernant le Challenge des Ecoles de Golf (EDG), **Marie-Renée DEMONT** rappelle que depuis 2025 les animations ne sont plus prises en compte dans le mode de calcul.

En l'absence de **Sébastien TESTARD**, **Marie -Renée DEMONT** donne les deux lignes directrices pour 2026 :

- Amener d'autres jeunes vers les Centres Régionaux d'Entraînement (CRE).
- Respecter les engagements pris avec la Ligue AURA dans le cadre du PAA 2026.

Marie-Renée-DEMONT remercie l'ensemble des acteurs, les parents, les Clubs, les enseignants et les Associations Sportives qui accompagnent, accueillent et motivent nos jeunes.

Georges OHANNESSIAN conclut cette intervention sur le Label Développement de nos six Ecoles de Golf (EDG), dont deux ont perdu leur Label fin 2024 pour non-respect d'un critère. C'est plus de 200 élèves qui fréquentent nos EDG. Un grand merci à nos référents, nos Pros et nos A.S.B.C qui contribuent à maintenir un formidable dynamisme.

(Synthèse, diapos n°13 à 33 jointes en annexe).

4- Rapport de la Commission Sportive

Sonia BERNIS responsable des féminines et **Pascal ANDRIEU** responsable de la Commission Sportive commentent le diaporama retraçant les résultats des différentes compétitions de l'année 2025 organisées par notre Comité ainsi que les palmarès (les hivernales, les séries hommes et femmes en équipe et en individuel, Pitch and putt, TGDA, rencontres féminines...).

Sonia BERNIS souligne la convivialité et la bonne ambiance qui règnent lors des compétitions féminines, la Ziver'Dam, la Coupe Fémina et la Soleil Cup entre autres.

Elle félicite l'équipe féminine de La Valdaine qui accède à la 3^{ème} division nationale.

Sonia BERNIS et Pascal ANDRIEU remercient les capitaines d'équipes, les directeurs, les directrices et les gestionnaires de clubs.

(Synthèse, diapo n° 34 à 49 jointes en annexe).

Intervention de M. Alban PANO (extraits de son intervention)

Le Vice-Président chargé des sports, des activités de pleine nature au département de la Drôme excuse l'absence du Président **Franck SOULIGNAC**. Il se dit très heureux de remplacer Véronique PUGEAT appelée à d'autres fonctions au sein du département.

Lui-même golfeur, il souligne que ce sport gagne à être connu. Le golf arrive à concilier le côté sportif avec le côté loisir et environnemental, il peut être pratiqué jusqu'à un âge avancé et est un sport intergénérationnel. Mais il souffre encore d'une image négative qui n'est plus du tout d'actualité. Il est important que vous bénévoles, trouviez de nouveaux adeptes dans le monde du travail, dans les forums d'associations et surtout chez les jeunes afin d'augmenter vos effectifs

Il termine son intervention en nous souhaitant une bonne continuation. Tant que le département le peut financièrement, nous serons à vos côtés pour accompagner votre sport.

5 Golf Scolaire

En l'absence de **Valérie GUEZENNEC**, **Laurence COPETE** expose les actions menées par notre Comité au cours de l'année 2025 en direction des jeunes scolarisés en partenariat avec l'USEP, l'UNSS et l'UGSEL. Le golf est un sport intergénérationnel dit-elle, qui diffuse plein de valeurs.

Elle remercie tous les Directeurs, les Directrices et les gestionnaires des golfs de Drôme-Ardèche qui ont bien voulu bien accueillir tous ces jeunes.

(Synthèse, diapos n° 50 à 53 jointes en annexe).

6- Golf Entreprise

Georges OHANNESSIAN responsable du Golf Entreprise pour le Comité fait la synthèse des résultats 2025 par équipe dans les différentes compétitions de la Ligue Rhône-Alpes et du Trophée Loire Drôme Ardèche (LDA).

Il donne lecture des résultats obtenus par les sept équipes de Drôme Ardèche et notamment l'accession en 1^{ère} division de l'équipe ASGE Drôme-Ardèche (EDF) au Championnat de Ligue Rhône-Alpes et la victoire de l'équipe ASFC Framatome du Trophée Loire Drôme Ardèche.

Il termine son intervention en remerciant tous les Directeurs et Propriétaires de golf de Drôme-Ardèche qui accueillent les compétitions du Golf d'Entreprise.

(Synthèse, diapos n°54 à 56 jointes en annexe).

7- Paragolf

Philippe ROUSSEAU référent Paragolf du Comité commente les actions menées au cours de l'année 2025 pour le volet accueil et pour le volet entraînement en liaison avec les Comités Handisport et Sport Adapté de la Drôme et de l'Ardèche.

Il rappelle que le périmètre du handisport c'est le physique et la déficience mentale pour le sport adapté.

Les golfs d'Albon, de Saint Clair et de Valence Saint Didier ont accueillis tout au long de l'année cette catégorie de la population dans une ambiance conviviale

Michel COMBRIE rappelle l'objectif de l'opération « Le Bunker du Handicap » auquel a adhéré comme en 2024 seulement le Golf de De BOURNET. **Farid ELADIE** Président de l'Association Sportive du golf du BOURNET remet à notre Comité un chèque de 120 € représentant les sommes récoltées en 2025 grâce à cette opération.

Philippe ROUSSEAU informe l'assemblée, que les Jeux Nationaux de l'Avenir Handisport 2026 se dérouleront au Parc des Expositions de Valence du 13 au 17 mai. Des animations golfigues seront prévues et la présence de bénévoles sera indispensable. Cette manifestation qui s'apparente à un mini Jeux Paralympique) va drainer 600 enfants, 400 bénévoles et 350 accompagnants pour un budget estimé à 900000 €.

(Synthèse, diapos n°57 à 63 jointes en annexe).

8- Cotisations et redevances

Le Trésorier **Joaquim GARCIA** présente et commente les nouvelles cotisations et redevances pour l'année 2026.

(Synthèse, diapo n°64 et 65 jointes en annexe).

9- Budget Prévisionnel 2026

Joaquim GARCIA commente le budget prévisionnel 2026.

(Synthèse, diapos n° 66 à 69 jointes en annexe).

10- Pouvoir pour formalités et approbation des résolutions

Le secrétaire **Georges OHANNESSIAN** met aux votes les huit résolutions suivantes.

1^{ère} Résolution : Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 01 mars 2025.

Il est proposé à l'Assemblée Générale d'approuver le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 01 mars 2025.

2^{ème} Résolution : Approbation du rapport moral du Président du Comité de Golf Drôme-Ardèche **Michel COMBRIE**.

Après avoir pris connaissance du rapport moral, il est proposé à l'Assemblée Générale d'approuver le rapport moral du Président.

3^{ème} Résolution : Approbation du rapport financier sur l'exercice clos le 31 décembre 2025.
Après avoir pris connaissance du rapport financier sur l'exercice clos le 31 décembre 2025, il est proposé à l'Assemblée Générale d'approuver ledit rapport.

4^{ème} Résolution : Approbation des comptes clos le 31 décembre 2025.
Après avoir pris connaissance du rapport sur les comptes annuels, il est proposé à l'Assemblée Générale d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025, à savoir le bilan, le compte de résultat et les annexes, tels qu'ils ont été présentés.
Nous vous demandons de bien vouloir donner quitus au Comité Directeur pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

5^{ème} Résolution : Tarifs des cotisations et redevances 2026 des Associations Sportives et Gestionnaires des Clubs conformément aux dispositions du Règlement Intérieur.
Il est proposé à l'Assemblée Générale d'approuver le montant des cotisations et redevances pour l'année 2026.

6^{ime} Résolution : Approbation du Budget Prévisionnel 2026.
Après avoir pris connaissance du budget, pour l'année en cours, présenté par le trésorier, il est proposé à l'Assemblée Générale d'approuver le budget 2026, tel qu'il lui a été présenté.

7^{ème} Résolution Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025.
Il est proposé à l'assemblée Générale d'affecter le résultat de l'exercice excédentaire de 3804,63 € euros en totalité au compte de report à nouveau.

Mise aux voix, les sept résolutions sont adoptées à l'unanimité des votants (es).

Pour : 10 **Abstention** : 0 **Contre** : 0

8^{ème} Résolution : le Président **Michel COMBRIE** demande à l'Assemblée Générale de lui donner tous pouvoirs pour accomplir les formalités relatives à cette Assemblée Générale Ordinaire
Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des votants (es).

Pour : 10 **Abstention** : 0 **Contre** : 0

Intervention de M. Dominique D'AGOSTINO (extraits de son intervention)

Le Président du CDOS de la Drôme remercie le Comité pour l'invitation à cette Assemblée Générale. Il note avec satisfaction toute l'activité déployée par notre Comité notamment vis-à-vis des jeunes et des dames.
Dominique D'AGOSTINO nous informe que le CDOS de la Drôme a repris la gestion de la Maison des Bénévoles et du Sport. Ce qui a impliqué l'embauche d'un salarié.
Le CDOS de la Drôme développe une nouvelle activité « la santé mentale ». Par ailleurs l'Intelligence Artificielle (IA) sera utilisé pour faciliter l'obtention de nouvelles subventions.
Il termine son intervention en adressant ses félicitations à toute l'équipe de notre Comité.

Dominique D'AGOSTINO remet à **Marie-Renée DEMONT** le Trophée les « Anneaux d'Or » décerné par le CDOS 07 dans la « Catégorie Educatrice 2025 ».

11-Questions diverses

Aucune question n'a été transmise par courrier au Comité, toutefois il est demandé à l'assemblée si des personnes avaient des questions à poser. La réponse est non.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 12h00. Après avoir clos cette Assemblée, le Président invite l'ensemble des personnes présentes à participer au cocktail offert par le Comité.



Le Président
Michel COMBRIE



Le Secrétaire,
Georges OHANNESSIAN